



ABRÉVIATIONS UTILISÉES AU SEIN DE LA RÉSERVE EN GENDARMERIE



Secrétariat du Commandement des Réserves de la Gendarmerie

01.56.28.75.06

Mise à jour le 08/04/2021





Prolegomènes

Le Commandement des Réserves de la Gendarmerie (CRG) a été créé le 14 octobre 2016 et, depuis cette date, les réserves de la gendarmerie montent en puissance pour atteindre, à l'horizon 2024, l'objectif fixé par le directeur général de la gendarmerie nationale, le général d'armée Christian Rodriguez.

Les réservistes ont été fortement engagés sur plusieurs missions ces dernières années : Ouragan IRMA en 2017, crise sanitaire du COVID 19, lutte contre l'immigration irrégulière (« LIMES », « POSEIDON » en 2020) et le terrorisme en 2020.

Depuis 2018, la réforme de la doctrine d'emploi des réserves, la transformation du CRG en un véritable commandement et la multiplication des opérations ont généré la création d'abréviations, sigles et acronymes qui méritent d'être explicités afin que la chaîne réserve, ainsi que tous les gendarmes de réserve, quels que soient leurs grades et quelles que soient leurs fonctions, disposent d'éléments de compréhension partagés.

Telle est la vocation de ce recueil¹ qui vise à recenser et éclairer les abréviations communément utilisées dans le monde des armées, de la gendarmerie et de la réserve en particulier.

Le général de division Olivier KIM

Commandant et délégué aux réserves de la gendarmerie nationale,

Secrétaire général de la réserve citoyenne de défense et de sécurité.

Fait à Paris, le 9 avril 2021



¹ Ce recueil sera régulièrement revu en fonction des améliorations proposées par les organismes centraux et les formations administratives.



Table des matières

A	4
B	5
C	6
D	9
E	10
F	11
G	11
H	12
I	12
J	12
M	13
O	13
P	14
R	15
S	16
T	18
U	18
V	18
Z	19





A

AAE (m) : Avancement Automatique d'Echelon

Opération visant à automatiser la progression du militaire dans son échelon en fonction des missions réalisées. Impacte également sa solde.

AAV (m) : Appel A Volontaire

AE (f) : Autorisation d'Engagement

Limite supérieure des dépenses pouvant être engagées juridiquement sur l'exercice budgétaire.

ANTAI (f) : Agence Nationale de Traitement Automatisée des Infractions

APJA (m) : Agent de Police Judiciaire Adjoint

Les APJA sont définis à l'article 21 du code de procédure pénale (CPP). Leur mission consiste à rendre compte de toute infraction constatée par la rédaction d'un rapport d'infraction, ou éventuellement d'un procès-verbal, transmis au procureur de la République par l'intermédiaire d'un OPJ (Officier de Police Judiciaire) territorialement compétent. Les APJA n'ont pas de pouvoir pour mener des enquêtes de police judiciaire.

APS (f) : Autorisation de Prise en Subsistance

Document permettant à un réserviste en mission hors de sa zone de garnison de pouvoir prendre son repas dans un cercle mixte ou un restaurant conventionné sans avoir à avancer le règlement de la prestation.

ASA (f) : Avancement Semi-Automatique

ATAF (f) : Avance de Trésorerie d'Activité des Forces

Permet aux unités et aux formations de couvrir certaines dépenses spécifiques.

ATS (f) : Avance de Trésorerie Solde

ATCR : A Titre de Compte Rendu

ATFU : A Toutes Fins Utiles



B

BBA (m) : Bureau Budget Administration (Région)

BBR (m) : Bureau Budget Réglementation (Région)

BCDR (m) : Bureau Concept et Doctrine de la Réserve (CRG)

S'occupe principalement des questions de ressources humaines de la réserve.

BDI (m) : Bureau des Droits Individuels (DGGN)

BF (m) : Budget de Fonctionnement

Budget alloué aux dépenses courantes de fonctionnement de l'unité, plus communément appelées « HT2 ». Il n'intègre pas la solde (T2) ni les dépenses exceptionnelles.

BGP (m) : Bureau Gestion du Personnel (Région)

BOCR (m) : Bureau des Opérations Courantes et de la Réactivité (CRG)

S'occupe principalement de la mise en place des opérations spécifiques nécessitant un renfort de la réserve, des affaires courantes et de la gestion du budget.

BOMI (m) : Bulletin Officiel du Ministère de l'Intérieur

BOP (m) : Budget Opérationnel de Programme

7 BOP régionaux (Régions de Gendarmerie Zonale), 3 BOP nationaux (commandement et soutien, écoles, outre-mer).

BOREAL (m) Bulletin Officiel Réalisé sous forme Electronique (MINARM)

BPO (m) : Bureau du Personnel Officier (DGGN)

B2PCI (m) : Bureau Protection, Prospective et Contrôle Interne

Bureau créé en 2019 dans le cadre de la montée en puissance du Commandement des Réserves de la Gendarmerie. Ce bureau s'occupe principalement des questions juridiques, du contrôle interne des diverses composantes de la réserve. Il a notamment en charge le SNU (voir acronyme).

B2PMS (m) : Bureau de la Préparation et du Pilotage de la Masse Salariale (DGGN / DSF)

Bureau de la SDAF (voir acronyme), avec lequel le CRG échange régulièrement notamment au sujet des conventions de mise à disposition des réservistes au profit d'une autre administration et dont les dispositions financières prévoient un paiement indirect. Le CRG fait état à B2PMS du montant à rembourser à la gendarmerie par l'organisme bénéficiaire afin que BPPMS puisse le notifier ensuite à ce dernier.



BRPM (m) : Bureau des Rémunérations et des Pensions Militaires (ex Bureau des Droits Individuels)

C

CAS Pension (f) : Compte d'Affectation Spéciale Pension

Compte d'affectation spéciale prévu par la loi organique relative aux lois de finances et créé par l'article 51 de la loi de finances pour 2006 qui définit sa structure. Il retrace les opérations relatives aux pensions et avantages accessoires.

CAT (m) : Certificat d'Aptitude Technique

Ce certificat conditionne le passage de carrière pour le sous-officier de gendarmerie.

CAJ (F) : Commission Armées Jeunesse

Placé auprès du ministère des armées (MINARM), cet organisme de réflexion et d'action est destiné à favoriser la connaissance entre les armées et les jeunes.

CCHS (m) : Conseil Consultatif d'Hygiène et de Sécurité

Créé en 2011 (arrêté du 13 mai 2011), un conseil consultatif d'hygiène et de sécurité dans les formations administratives de la gendarmerie comptant de façon habituelle plus de 50 militaires. La création de ce conseil est prononcée par le commandant de formation administrative.

CDR (m) : Commandant de Région

CEC (m) : Compte Engagement Citoyen

Instauré par la loi du 10 août 2016, ce dispositif recense les activités bénévoles, de volontariat de réserviste ou de maître d'apprentissage et permet d'acquérir des droits à la formation (ex L4211-1 du CD : le réserviste opérationnel est employé au maximum 90 jours par année civile).

CEGN (m) : Commandement des Ecoles de la Gendarmerie Nationale

CFAG (m) : Commandement des Forces Aériennes de la Gendarmerie

CFHD (m) : Centre de Formation des Hauts Dirigeants (ancien CESG : Centre d'Enseignement Supérieur de la Gendarmerie)

CFMG (m) : Conseil de la Fonction Militaire de la Gendarmerie

CGGD (m) : Commandement du Groupement de Gendarmerie Départementale

CGOM (m) : Commandement de la Gendarmerie d'Outre-Mer

CGP (f) : Commandement de la Gendarmerie Prévôtale



CHRONOS (f) : Convocation Hybride de Formation au Renseignement Opérationnel

CIRT (f) : Compagnie d'Intervention de Réserve Territoriale :

Sous le commandement direct du commandant de groupement, elle regroupe l'ensemble des DSIR du groupement.

Elle offre au CGGD la possibilité de disposer d'une force supplémentaire qui permet d'obtenir un effet sur le terrain. Elle est une unité également destinée à mesurer l'activité des réservistes « employé en autonomie » en l'intégrant sous Puls@r. Elle sera déployée en 2021 sur l'ensemble des groupements.

CMPP (m) : Cellule de Montée en Puissance et de Planification (DGGN)

CNFRO (m) : Centre National de Formation au Renseignement Opérationnel

CNMS (m) : Centre National de la Sécurité des Mobilités

CNO (m) : Centre National des Opérations

Organisme qui fait partie de la Direction des Opérations de l'Emploi.

COMGEND (m) : Commandement de la Gendarmerie

COMGENDRE (Réunion)

COMGENDYT (Mayotte)

COMGENDGP (Guadeloupe)

COMGENDGF (Guyane-Française)

COMGENDMQ (Martinique)

COMGENDPM (Saint-Pierre-et-Miquelon)

COMGENDNCWF (Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna)

COMGENDPF (Polynésie-Française)

COMSITE (m) : Commandant du Site (DGGN)

COMSOPGN (m) : Commandement du Soutien Opérationnel de la Gendarmerie Nationale

COPIL RG (m) : Comité de Pilotage des Réserves Gendarmerie

COSSEN (m) : Commandement Spécialisé pour la Sécurité Nucléaire

CPGC (m) : Centre de Planification de Gestion de Crise (National)

CR (m) : Conseiller Réserves

CR (m) : Compte-Rendu



CREC (m) : Correspondant Réserve Entreprise Défense

Réservistes citoyens ou opérationnels dont la mission est de promouvoir l'esprit de défense et la réserve militaire auprès des acteurs de la vie sociale et économique par la signature de chartes auprès des entreprises et au nom de la Garde Nationale.

NB : Ne pas confondre avec le compte rendu d'exécution de déplacement.

CREC (m) : Compte-Rendu d'Exécution de Déplacement

Ce compte-rendu est à effectuer quand le réserviste a fini sa mission.

CRD (f) : Cellule de Réserve Départementale

Il existe une CRD par département métropolitain et COMGEND. La CRD gère au quotidien l'emploi des réservistes sur sa zone. Elles représentent l'échelon directement subordonné à la SPR pour les régions (voir acronyme) ou au CGOM pour les COMGEND.

CRG (m) : Commandement des Réserves de la Gendarmerie Nationale

Créé en 2016, sa montée en puissance s'est accélérée en 2018. Il s'agit d'un commandement, pour autant, le commandant du CRG a conservé les fonctions de délégué aux réserves, fonctions héritées de l'appartenance au MINARM jusqu'en 2008.

Situé à Paris, le CRG gère au quotidien tous les réservistes de la Gendarmerie présents sur le territoire national. L'ensemble de ses missions figurent dans l'arrêté du 11 juin 2019 relatif aux attributions et à l'organisation du CRG. Répondant à des problématiques conjoncturelles comme structurelles, ce commandement est composé de 3 bureaux, d'un secrétariat, d'un service de communication, et accueille le secrétariat de la Réserve Citoyenne de Défense et de Sécurité (RCDS).

CRT (f) : Compagnie de Réserve Territoriale

(A ne pas confondre avec les CRT « administrative », unités « RH » de réservistes d'un groupement)

Articulée en section (SRT), elle-même constituée en groupe, elle est normalement du volume d'un EGM déplacé. Modulable, elle peut remplir l'ensemble des missions de sécurité publique générale (SPG) sous des formats identiques à ceux des GM en renfort de la GD. De niveau national ou zonal, elle a pour mission, sur ordre du DGGN ou du CDR Z (avec sa ressource), de renforcer temporairement un dispositif. Elle n'a pas vocation à participer au maintien de l'ordre : les termes de peloton et d'escadron ne doivent pas être employés. Elle est mise à disposition du CGGD ou du commandant de région (CDR).

CSRM (m) : Conseil Supérieur de la Réserve Militaire

Le CSRM a été créé en 1999 dans le cadre de la loi portant organisation de la réserve militaire. Accompagnant la montée en puissance des réserves militaires, il a fait l'objet d'une réforme en 2014 afin d'améliorer la représentativité de ses membres et faire évoluer ses missions.

Le CSRM se réunit au moins une fois par an, en assemblée plénière pour émettre des avis et recommandations.



D

DAO (f) : Division de l'Appui Opérationnel (Région)

DAR (m) : Diplôme d'Aptitude Réserve

Le diplôme d'aptitude à la réserve est un diplôme militaire qui sanctionne la réussite à un niveau de formation pour les réservistes

DAT (m) : Détachements d'Appuis Territoriaux

Mis en place à l'été 2020, les DAT sont des structures créées dans le cadre de la pandémie mondiale de COVID-19. Les réservistes employés au sein de ces détachements effectuent principalement des missions de prévention auprès de la population et de surveillance générale.

Il s'agit d'une mission de grande ampleur, mise en place rapidement par le CRG et dans un contexte sanitaire difficile.

NB : A ne pas confondre avec le **Diplôme d'Aptitude Technique (DAT)**, qui a été remplacé par le CAT (Certificat d'Aptitude Technique).

DCI (f) : Direction de la Coopération Internationale

DEPP (m) : Dispositif Estival de Protection des Populations

Dispositif de renfort déployé durant les vacances d'été. Chaque année, le CRG met en place un budget à disposition de certaines régions, pour l'emploi de réserviste dans des missions d'ordre et de sécurité publique.

DHPP (m) : Dispositif Hivernal de Protection des Populations

Dispositif de renfort déployé durant les vacances d'hiver. Chaque année, le CRG met en place un budget à disposition de certaines régions, pour l'emploi de réserviste dans des missions d'ordre et de sécurité publique.

DOE (m) : Direction des Opérations et de l'Emploi (DGGN)

DPMGN (f) : Direction des Personnels Militaires de la Gendarmerie Nationale (DGGN)

DRAC (m) : Détachement de Réserve de l'Administration Centrale

Chaque réserviste est rattaché à une région ou un organisme de gestion. Le DRAC regroupe des réservistes employés au sein de l'administration centrale, c'est-à-dire essentiels à la Direction Générale de la Gendarmerie ou à des organismes centraux franciliens.

Il est géré au quotidien par la Section de Réserve de l'Administration Centrale du CRG (SRAC).

DRAT (f) : Délégation aux Réserves de l'Armée de Terre

Le pendant du CRG au sein de l'armée de Terre.

DRES (f) : Délégations aux Réserves (des armées)

Elles définissent la politique de gestion des emplois dans la réserve des armées.



DRG (f) : Délégation aux Réserves de la Gendarmerie

Ancienne appellation du CRG avant que celui-ci devienne un Commandement en 2016. Le commandant des réserves reste également délégué aux réserves de la gendarmerie.

D2R (m) : Division Régionales des Réserves

Dans le cadre du passage à 13 régions de gendarmerie en 2021, chaque région verra la création d'une division des réserves (D2R). Modulable au profit du commandant de région, elle rendra plus simple l'emploi et le renfort de réservistes.

Chaque division sera constituée de 4 sections détaillées dans cet annuaire (SREP-SPARC-SLAN-SASCR).

DSF (f) : Direction du Soutien et des Finances (DGGN)

DSIR (m) : Détachement de Surveillance et d'Intervention de la Réserve

Détachement composé de réservistes opérant en autonomie, il sera intégré, pour l'emploi, au sein d'une CIRT.

DSNJ (f) : Direction du Service National et de la Jeunesse (Ministère de l'intérieur - MININT)

Depuis sa création en mai 2017, la direction du service national et de la jeunesse assure le pilotage de la politique jeunesse du ministère.

Elle travaille avec le CRG notamment dans le cadre de la mise en place des Journées de Défense et de Citoyenneté (JDC) et du Service National Universel (SNU).

E

EAD (m) : Enseignement A Distance

ESR (m) : Engagement à Servir dans la Réserve

Appellation du contrat conclu entre le citoyen s'engageant auprès des réserves de la gendarmerie, et la gendarmerie.

Un ESR est une appellation employée pour désigner un réserviste.

ETC (m) : Echelon Territorial de Commandement



F

FEN (f) : Fiche Emploi Nuisance

FORT (f) : Formation Opérationnelle du Réserviste Territorial

Formation initiale pour être réserviste et APJA : est ouverte à des candidats ne détenant aucune formation militaire, de moins de 40 ans. Une semaine en enseignement à distance (EAD), quatre semaines en présentiel (soit continue ou répartie en deux modules de deux semaines). A l'issue, le réserviste est agent de police judiciaire adjoint.

G

GaNa (f) : Garde Nationale

La Garde Nationale est, en France depuis 2016 sous sa forme actuelle, constituée des réserves opérationnelles de premier niveau des armées et des formations rattachées, de la réserve opérationnelle de la Gendarmerie nationale et de la réserve civile de la Police nationale.

GAR : Général d'armée *****

GCA : Général de corps d'armée *****

GDI : Général de Division ***

GBR : Général de Brigade **

GD (f) : Gendarmerie Départementale

GED (f) : Gestion Electronique des Documents

GM (f) : Gendarmerie Mobile

GPRI (m) : Groupe de Projection des Réservistes à l'International.

Créé en 2019 au sein du CRG, le GPRI se compose de plusieurs réservistes employés à répondre aux problématiques particulières des réservistes employés à l'étranger.

Vivier (possibilité d'y inclure les RO2) de réservistes ayant une expérience de ce type de mission, volontaires pour des OPEX, possédant un passeport et une VMP à jour.

GR (f) : Garde Républicaine

GSA (m) : Groupement de Sécurité et d'Appui (un à la DGGN)



H

HT2 (m) : Hors Titre 2

En finance, le HT2 désigne les dépenses ne résultant pas de la solde (Titre 2). Ce sont par exemple toutes les dépenses annexes liées à la convocation d'un réserviste ou d'un personnel d'active (hébergement, repas, déplacement...)

I

IJR (f) : Indemnité Journalière de Réserve

Indemnité perçue par vacation accomplie, en fonction du grade détenu par le réserviste.

ILM : Issy-les-Moulineaux

Ville des Hauts-de-Seine (92), où se trouve le siège la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN).

J

JDC (f) : Journée Défense et Citoyenneté (ex JAPD – journée d'appel de la défense)

JDM (f) : Journée Défense et Mémoire

Phase 1 du SNU. La gendarmerie y intervient aux côtés des armées.

JNR (f) : Journée Nationale du Réserviste

Commémorations et activités organisées par la Garde Nationale, une fois par an.

JSIR (f) : Journée Sécurité Intérieure et Résilience (SNU)

Journée dédiée au Ministère de l'Intérieur (Gendarmerie, Police, Sécurité Civile) pour la phase 1 (de cohésion) du Service National Universel (SNU).

LIMES: Nom de baptême de la mission de protection et de surveillance aux frontières

Mise en place fin 2020, opération de grande ampleur, dans le cadre de la pandémie de COVID-19 et de la lutte anti-terrorisme, de protection et de contrôle des flux entrants et sortant de populations aux frontières, par des réservistes de la gendarmerie nationale.

Mission pilotée par la DOE et le CRG.



LIR ou LIIR (f) : Lutte contre l'Immigration Irrégulière

LIIC (f) : Lutte contre l'Immigration Irrégulière et Clandestine

M

MER (f) : Mise en Réserve

Procédé financier qui consiste à garder une partie de la dotation financière en réserve, afin de pallier à d'éventuels imprévus.

MIG (f) : Mission Intérêt Général

Elle correspond à la phase 2 du service national universel (SNU). Pour la gendarmerie, les cadets de la gendarmerie accueillent la MIG du SNU.

MINOT@UR : Moyen d'Information Opérationnelle et de Traitement Automatisé de la Réserve

Logiciel de gestion informatique des réservistes. Le gestionnaire génère ses convocations et envoie des messages via ce canal, le réserviste met ses disponibilités et renseigne son CRED.

Il est géré en transverse par la Mission Système d'Information Agorh@ (MSIA) et par le CRG.

MRVDSI (f) : Médaille du Réserviste Volontaire de la Défense et de la Sécurité Intérieure

Trois échelons : bronze, argent et or.

MSIA (f) : Mission du Système d'Information Agorha

Travaille très régulièrement avec le CRG dans l'élaboration, la mise en place et le suivi des outils informatisés pour la réserve de la Gendarmerie (réserviste ou gestionnaire).

O

OAC (m) : Officier Adjoint Commandement (Zone-Région-Groupement)

Officier supérieur dont l'une des missions consiste dans le suivi et la gestion des réservistes au sein de sa région. Point de contact entre le CRG et le commandement de la Formation Administrative, il constitue un binôme indéfectible avec le Conseiller Réserve (CR).



P

PCI (f) : Prise en Charge Initiale

PEOR (m) : Peloton d'Elèves Officiers de Réserve

Formation continue de 4 semaines permettant aux réservistes d'accéder au corps des officiers dans la réserve opérationnelle de la Gendarmerie.

PF (f) : Protection Fonctionnelle

Protection juridique prise en compte par la gendarmerie lorsqu'un gendarme est victime.

PMG (f) : Préparation Militaire Gendarmerie

Formation initiale d'une durée de 15 jours à l'issue de laquelle, le réserviste devra suivre des formations complémentaires (aujourd'hui de 15 jours) pour se voir délivrer le statut d'APJA.

POC (m) : Point de Contact (Point of Contact)

POSEIDON : Nom de baptême de la mission de surveillance de la frontière franco-anglaise

Mise en place en 2019, l'opération POSEIDON mobilise toute la réserve gendarmerie contre l'immigration irrégulière dans le Nord de la France, notamment dans la zone de Calais.

Pilotée par la Région de Gendarmerie du Nord-Pas-de-Calais en liaison avec la DOE et le CRG, cette mission est financée par le Royaume Uni.

PPER (m) : Plan Prévisionnel d'Emploi des Réservistes

Synthèse des besoins en jours réserve pour l'année à venir, des différents organismes centraux, directions et services. Le PPER est soumis à la validation du major général de la gendarmerie nationale.

PSR (F) : Protection Sociale du Réserviste

Prise en charge du réserviste au niveau administratif, en cas de blessure en service.



R

RCDS (f) : Réserve Citoyenne de Défense et de Sécurité

Ensemble de réservistes qui portent un grade attribué à titre honorifique, qui apportent leurs talents, leurs conseils et leurs expertises à la gendarmerie. Souvent intégrés aux travaux de réflexion, ils apportent un regard extérieur. Ils sont dans leur environnement les relais de l'activité et de l'action de la gendarmerie.

Le commandant des réserves de la gendarmerie a également la fonction de Secrétaire Général de la Réserve Citoyenne de Défense et de Sécurité, et dispose à ce titre d'un secrétaire général adjoint et d'un bureau dédié au sein du CRG.

RED (f) : Réunion Elargie de Direction

Réunion des plus hauts décisionnaires de la Gendarmerie Nationale.

REM (m) : Réunion d'Etat-major

RO1 (f) : Réserve Opérationnelle de Premier Niveau

Ensemble de réservistes sous contrat ESR. Elle est composée de réservistes « ab initio » (sans passé militaire) ayant effectué une des formations obligatoires (FORT, PMG) et des anciens militaires de l'Arme ayant souscrit un ESR à l'issue de leur service actif.

Elle constitue le noyau dur de la réserve gendarmerie, directement employable.

RO2 (f) : Réserve Opérationnelle de Second Niveau

Réserve composée d'anciens militaires de l'arme, n'ayant pas souscrit de contrat ESR, et rappelable dans une période de 5 ans à l'issue de leur radiation des cadres de l'active. Elle est parfois dénommée réserve de disponibilité et fait partie de la réserve de sécurité nationale (RSN).

RO1-S (f) : Réserve Opérationnelle Spécialiste

Vivier de réservistes composé de spécialistes volontaires pour exercer des fonctions déterminées correspondant à leur qualification professionnelle civile (spécialités que la gendarmerie n'a pas dans ses rangs), sans formation militaire spécifique.

ROC (m) : Réserviste Opérationnel et Citoyen (Le journal du...)

Journal mensuel à destination de l'ensemble des réservistes de la gendarmerie, rédigé par le CRG et traitant de l'ensemble des sujets se rapportant à la réserve.

ROC (m) : Réserviste Opérationnel Connecté

Logiciel des armées et du Ministère des Armées qui s'inspire en partie de « Minautor » et présente de nouvelles fonctionnalités.



RSN (f) : Réserve de Sécurité Nationale

Activée en cas de crise menaçant la sécurité nationale par arrêté du Ministre de l'Intérieur pour la gendarmerie nationale, dans les conditions fixées par un décret en conseil d'état.

S

SAEO (f) : Section Appui Engagement Opérationnel (CRG)

Section affiliée au BOCR du CRG, ayant pour mission l'élaboration, la répartition et le suivi du budget des organismes centraux (directions, cabinets, services de la DG...)

SAILMI (m) : Service de l'Achat, de l'Innovation et de la Logistique du Ministère de l'Intérieur

Conçoit, achète, équipe et assure la logistique des matériels nécessaires à l'exercice des missions des trois forces du ministère de l'Intérieur (Gendarmerie, Police, Sécurité Civile).

SASCR (f) : Section Administration Soutien et Compétences du Réserviste (Région)

Une des quatre sections de la D2R (voir D2R) en charge du suivi RH, chancellerie, formations dispensées aux réservistes (PMG, FORT, acculturation et formation continue).

SCV (f) : Section des Compétences et de la Valorisation (CRG)

Section affiliée au BCDR du CRG, traitant de tous les sujets de chancellerie et de formation initiale ou continue au sein de la réserve.

SCQ (f) : Section Contrôle Qualité (CRG)

Section affiliée au B2PCI du CRG, elle est chargée d'étudier et de proposer des améliorations dans la gestion des réservistes. Elle effectue des contrôles dans deux domaines principaux que sont l'emploi des réservistes et la fiabilisation des données RH (simplification et cohérence de gestion).

SGGN (m) : Secrétariat Général de la Garde Nationale

Voir GaNa

SGR (f) : Section Gestion du Réserviste (CRG)

Section affiliée au BCDR du CRG, qui a vocation à gérer l'ensemble des personnels du CRG mais aussi l'ensemble des personnels officiers de réserve.

Supervise également les SPR et CRD pour toute la gestion des sous-officiers de réserve.

SIRPAG (m) : Service d'Information et de Relation Publique des Armées Gendarmerie (DGGN)

Service de communication de toute la gendarmerie. Il travaille en relation avec le CRG pour tout document ou publication visant à promouvoir la réserve aux yeux du grand public (ex : plaquette).

SLAN (f) : Section Lien Armée Nation (Région)

Une des cinq sections de la D2R (voir D2R) en charge des cérémonies patriotiques, de l'activité des associations de cadets, du SNU...



SNU (m) : Service National Universel

Service qui vise à impliquer davantage la jeunesse (15-16 ans) dans la vie de la Nation, promouvoir la notion d'engagement et favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes.

Il se compose de trois phases :

Phase 1- Séjour de cohésion, de deux semaines. La gendarmerie intervient, lors de la JDM (voir JDM) et de la JSIR (voir JSIR) ;

Phase 2- Missions d'intérêt général, sous forme d'un engagement dans une association, une administration ou un corps en uniforme pendant deux semaines. La gendarmerie propose pour la phase 2 le dispositif des cadets de la gendarmerie.

Phase 3- (facultative) Engagement telle qu'une souscription à un contrat d'engagement pour une durée de trois mois minimum. Pour la gendarmerie, il s'agit des PMG, concours EG, EOGN...

SPARC (f) : Section Plan Anticipation Réactivité Réserve Cyber (Région)

Une des quatre sections de la D2R (voir D2R) en charge de l'opérationnel, planification, remontée du renseignement, de l'animation et de la construction de la réserve cyber.

SPGR (f) : Section de Protection Globale du Réserviste (CRG)

Section affiliée au BPPCI du CRG, qui gère toutes les problématiques de protection individuelle et collective liées à l'emploi de réserviste gendarmerie sur le territoire national : (dotation individuelle de matériel de protection balistique, gestion des événements graves impliquant des réservistes). Elle gère également la mise en place et suivi du SNU.

SPR (f) : Section Personnel de Réserve (Région)

Second échelon hiérarchique dans la gestion de la réserve gendarmerie en France, chaque région de gendarmerie dispose d'une SPR qui gère les réservistes rattachés à cette dernière.

La SPR met en œuvre et relaie les directives du CRG aux CRD, elle met en place la politique RH, financière et logistique nationale, au niveau de sa région. Elle est un maillon essentiel au fonctionnement du dispositif réserve gendarmerie, de par sa fonction déconcentrée et proche des réservistes d'une part, et sa relation privilégiée avec le CRG d'autre part. Les SPR seront intégrées dans les sections de D2R, et notamment les SASCR (voir SASCR).

SRAC (f) : Section de Réserve de l'Administration Centrale (CRG)

Section affiliée au BOCR du CRG, gère le Détachement de Réserve de l'Administration Centrale (voir DRAC).

SREP (f) : Section Rayonnement Relations avec les Entreprises Partenariat (Région)

Une des quatre sections de la D2R (voir D2R), chargée du suivi de l'action des CRED et du renseignement économique.



SSLF (f) : Section Soutien Logistique et Financier (CRG)

Section affiliée au BOCR du CRG, traitant de tous les sujets financiers et logistiques. S'occupe notamment de la répartition au sein des régions puis de la gestion au quotidien du budget alloué à la réserve par la DSF et enfin de la mise en place et du suivi des missions spécifiques à une période donnée ou des missions exceptionnelles nécessitant le déploiement rapide de réservistes. Elle gère également les conventions passées entre la Gendarmerie et un organisme extérieur demandant le renfort de réservistes.

SVE (f) : Saisine par Voie Electronique (Minot@ur)

T

T2 (m) : Titre 2

En finance, le T2 désigne les dépenses résultant de la solde.

Il représente la majeure partie du coût d'emploi d'un réserviste et est complété par le Hors Titre 2 (voir HT2), pour former un coût complet d'emploi.

TEA (m) : Tableau des Effectifs Autorisés

Définit le nombre d'effectif autorisé à servir dans une unité donnée.

TER (m) : Tableau des Effectifs Réalisés

En complémentarité du TEA, définit l'effectif servant réellement au sein de l'unité. Idéalement TEA = TER.

TERO (m) : Tableau des Effectifs de la Réserve Opérationnelle

TER de la réserve opérationnelle.

U

UO (f) : Unité Opérationnelle

V

VH (f) : Voie Hiérarchique





Z

ZDS (f) : Zone de Défense et de Sécurité

Au nombre de 7, une ZDS est une circonscription administrative française spécialisée dans l'organisation de la sécurité nationale et de la défense civile et économique.

- ZDS EST (Metz) ;
- ZDS NORD (Lille) ;
- ZDS OUEST (Rennes) ;
- ZDS PARIS ;
- ZDS SUD (Marseille) ;
- ZDS SUD EST (Lyon) ;
- ZDS SUD OUEST (Bordeaux).

Le découpage du territoire national en ZDS pour la gendarmerie est identique à celle prévue de l'Organisation Territoriale Interarmées de Défense (OTIAD).

ZGN (f) : Zone Gendarmerie Nationale

Zone de compétence de la Gendarmerie sur le territoire national.

ZPR (f) : Zone de Protection Rapprochée

ZSP (f) : Zone de Sécurité Prioritaire

ZPN (f) : Zone Police Nationale

Zone de compétence de la Police sur le territoire national.